

# Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 1999 A LE CHESNE

Délégués communautaires : Mesdames BONOMME, BROUILLON, CARRIERE, GEILLE, JOURNET, LETINOIS, MARCHAL, PAYER, PIEROT, PIERSON, POLICE. et Messieurs ANDREY, BARRÉ, BESTEL B, BESTEL D, BOUILLON, BOURCY, BOURÉ, CHANCE, CLOUET, COLLAS, CORNET, CUIF, DAY, DEGLAIRE, DEPAIX, DERUE, DIDIER, DION, ETIENNE JC, ETIENNE P, FRANCCART, FRANCOIS, FRANKART, GEILLE, GEORGES, GILBIN, GOFFINET, GRANDVALET, GROFF, GUERY, HENRY, HERBINET, HUBSCH, HUREAU, JOURNET, LAMBERT, LAMPSON, LAURENT-CHAUVET, LEBLAN, LEDIG, LEFORT, LIES, MAINSANT, MALVAUX, MARGUET, MARTIN, MERAT, MIART, MOUTON, NOIZET, OUDIN, PASTE, PERARDET, POTRON, POUPART, RAGUET, RATAUX, REMY, ROMEDENNE D, ROMEDENNE G, SCHULZE, SERVAIS, SIGNORET, SOUDANT, THIEBAULT, VALET, VAUCHEL, WEIRIG, WULVERYCK, ZEIMET.

De plus, un nombre important de délégués suppléants a assisté à ce second Conseil de Communauté de l'année 1999.

### Invités présents :

- Mme Régine GILLES, gérante d'ODYSSE CONCEPT
- M. Bernard GOURNAY, Délégué à l'A.N.A.H.
- M. Dominique GUERIN, Conseiller Général du canton de Machault
- M. Rémi HELDER, éthologue
- M. Alain LHUILLIER, Architecte, OPAH des Ardennes
- M. Hervé NOTTET, gérant d'AB CONSEIL PLUS
- M. Marc PETITDAN, Technicien, Chambre d'Agriculture des Ardennes
- M. François SQUEVIN, Chargé d'études au Conseil Général.
- Mme Dominique VIOT, Trésorière de la Communauté de Communes

Monsieur Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

### **1) Compte rendu du Conseil de Communauté du 29 janvier 1999**

Le compte rendu du Conseil de Communauté du 29 janvier 1999 est soumis à l'approbation des délégués. Il est adopté à l'unanimité.

### **2) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

Monsieur GROFF présente les objectifs quantitatifs proposés à la convention OPAH 1999 – 2001.

Propriétaires occupants	Nombre d'opérations programmées sur 3 ans	Prime à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.)	Conditions de ressources définies par l'Etat	Montant des travaux projetés pour 3 ans
	220	185 P.A.H. à 25 % - Etat +10 % du Conseil Régional +10 % du Conseil Général		35 P.A.H. sociales à 35 % - Etat +10 % du Conseil Régional +10 % du Conseil Général

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

Propriétaires bailleurs	Nombre d'opérations programmées sur 3 ans	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)	Conditions de loyers	Montant des travaux projetés pour 3 ans
	125	65 opérations à 25 % - ANAH 60 ANAH sociales à 40 % - Etat + 10 % du Conseil Régional	Loyers libres  Loyers sociaux conventionnés par l'Etat	15 750 000 F TTC

Parallèlement, la commission "habitat et cadre de vie" a travaillé sur les actions d'accompagnement à entreprendre :

- Ravalement des façades prime maximale de 10 000 F TTC
- Réfection des toitures : prime maximale de 5 000 F TTC
- Sensibilisation au patrimoine : techniques de restauration, au cadre de vie (artisans, propriétaires...)
- Résorption de ruines : recensement des sites prioritaires en juin en collaboration avec l'Architecte des bâtiments de France
- Réhabilitation de logements communaux : Primes à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS)
- Fonds de Solidarité Habitat et / ou Fonds d'Habitat Rural : collaboration entre la Communauté de Communes, la Caisse des Dépôts et Consignation et un à deux organisme(s) bancaire(s) - bonification de prêts en faveur des propriétaires par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
- Réalisation de 15 logements par le Programme Social Thématique et aide aux personnes âgées et personnes handicapées à l'adaptation de leur logement - Mise en place par un organisme d'intermédiation sociale
- Mise en place d'un observatoire du logement

La commission "Habitat et cadre de vie" proposera les critères d'intervention de ces actions d'accompagnement.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de voter une enveloppe globale pour l'exercice 1999 de 290 000 F au titre des actions d'accompagnement à l'OPAH. Le Conseil délègue au Bureau la détermination des critères d'intervention des actions d'accompagnement mises en place par la Communauté de Communes ainsi que l'attribution des subventions.

### **Résorption de ruines**

Une rencontre avec Madame MESUREUX, Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine a permis de définir 3 jours de visites sur sites. L'objectif vise à limiter le phénomène de "dent creuse" et à préserver le cadre de vie en sensibilisant la population aux actions de sauvegarde du patrimoine.

M. GROFF précise que le programme des visites sera communiqué aux maires des communes concernées.

### **Bonification de prêts**

Le taux proposé par la Caisse de Dépôts et Consignations est équivalent à 4.3 % auquel s'ajoute la marge de la banque, soit un taux de 4.9 %.

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise accorderait une bonification d'un point pendant 5 ans. Les prêts F.S.H. (Fonds Social de l'Habitat) sont destinés aux propriétaires occupants aux ressources modestes et aux propriétaires bailleurs passant une convention avec l'Etat.

Les prêts F.H.R. (Fonds d'Habitat Rural) sont accordés aux propriétaires bailleurs pour la réhabilitation de logements vacants.

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

Le Conseil délègue, à l'unanimité, au Bureau le choix du ou des organismes bancaires chargés de l'attribution des prêts dans le cadre du FSH et du FHR et le choix de l'organisme d'intermédiation chargé de mettre en place le PST.

### **Questions diverses**

M. GUERY regrette que la Communauté n'apporte pas de financement direct aux projets communaux. M GROFF rappelle que la Communauté n'a pas le droit de subventionner les communes néanmoins, la Communauté peut réaliser les opérations de réhabilitation de logements pour le compte de ses communes adhérentes. Dans ce contexte, il est possible d'instaurer une péréquation financière qui permette à des projets difficilement réalisables autrement de voir le jour.

M. SIGNORET ajoute que la Communauté peut, par ailleurs, bénéficier d'aides au titre de la Dotation au Développement Rural.

M. GROFF en profite pour informer les délégués de l'Argonne Ardennaise que le Conseil Général a décidé d'allouer à la Communauté de Communes une enveloppe budgétaire de 343 660 francs pour l'année 1999. Le Bureau étudiera les possibilités d'intervention de cette aide.

### **Calendrier de démarrage**

Une fois la convention d'OPAH établie, elle est mise à la disposition du public durant 1 mois dans chaque commune.

L'opération démarrerait donc au cours du mois de mai 99.

Après une question de M. CUNISSE concernant les conditions de ressources, M. GOURNAY en profite pour apporter quelques précisions.

#### *a) Les propriétaires occupants :*

Les Primes à l'Amélioration de l'Habitat sont soumises à des plafonds de ressources stricts.

#### *b) Les propriétaires bailleurs :*

Aucune condition de ressources n'est requise. Le taux de base de la subvention est de 25 % pouvant aller jusqu'à 80 %.

#### *c) Délai d'instruction des dossiers*

Un dossier pour un propriétaire bailleur est plus long à constituer. Le délai peut varier de quelques semaines à plusieurs mois. Ainsi, les déclarations de travaux et de permis de construire doivent être demandés à l'avance.

Les travaux ne doivent surtout pas être commencés avant que les services de l'Etat n'aient envoyé d'autorisation écrite. Le fait d'obtenir l'autorisation de permis de construire ne vaut pas autorisation à commencer les travaux.

Il ne faut également pas hésiter à contacter Mademoiselle Armelle BARRERE, chargée de mission OPAH, au 03.24.71.75.76.

### **3) Pôle nature**

Ce projet est issu d'un triple programme mené avec Mme Régine GILLES, ODYSSEE CONCEPT, M. Hervé NOTTET, AB CONSEIL PLUS et M. Rémi HELDER, éthologue (étude du comportement animal dans leur milieu naturel). L'étude de marché a permis de définir un programme (voir les principaux résultats en annexe).

Un comité scientifique, réunissant des naturalistes locaux (Centre d'Initiation à la Nature, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, "La Hulotte", Office National de la Forêt, ...) régionaux et nationaux, avait pour mission d'aider à définir les thèmes les mieux adaptés à notre territoire.

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

Aujourd'hui, ce projet met plusieurs sites en valeur :

- Le centre d'accueil et de découverte "Grand Public" du Bois de Roucy (présenté en septembre, sous réserve de la faisabilité technique)
- Le centre de recherche et d'initiation à la Nature à Boult aux Bois
- Des sites et parcours de découverte du territoire

Montrer la nature la nuit est le point d'accroche du projet de centre d'accueil grand public. C'est à dire qu'un espace muséographique permanent ferait vivre le cycle de la nature au cours d'une nuit.

M. HELDER fait ensuite la présentation du centre de recherche dont il a dégagé 4 objectifs :

- Recherche "en propre" : permettrait de suivre, par exemple, une famille d'une espèce choisie
- Relation avec les universités : le but consisterait à proposer un outil de recherche pour qu'elles mènent leurs recherches.

Les stagiaires, qui pourraient être accueillis, ont besoin de trouver un lieu de stage pour valider leur cursus universitaire. M. HELDER précise qu'il est difficile, à l'heure actuelle, pour un thésard de trouver un stage.

M. HELDER précise que des stagiaires nationaux et internationaux lui ont déjà communiqué leur intérêt pour effectuer un stage dans cette structure.

- Relation avec les structures locales

Un travail en commun avec les structures locales de Boult aux Bois est tout à fait possible puisqu'elles connaissent parfaitement le terrain, qu'elles initient déjà les écoles et organisent des stages.

- Relation avec le Pôle Nature

Le centre de recherche permettrait au pôle nature de :

- renouveler les thèmes d'expositions
- fidéliser la clientèle en développant un site Internet sur lequel des informations de la vie des animaux seraient fournies régulièrement. Cela permettrait de créer un "attachement" du visiteur du site à un animal

Les stagiaires pourraient, en tant que vacataires, aider à guider les touristes.

Le tourisme de recherche est également un créneau à développer. M. HELDER expose l'intérêt de gens qui souhaitent effectuer des études sur les animaux.

M. HELDER précise qu'il existe, en France, deux centres de recherche : Chizé (6000 stagiaires par an) et Paimpol (Bretagne). La demande y est très importante.

M. GROFF précise que les thèmes de recherche cités ne sont pas arrêtés définitivement. Il s'agit de présenter l'idée et le concept, qui s'avère original puisqu'il n'existe pas en France. L'important est de fédérer des activités pour l'économie de notre territoire.

Aujourd'hui, les clientèles sont identifiées, les ressources sont possibles. Le centre de recherche est un complément du pôle nature et une ressource pour le renouvellement des expositions.

M. GROFF propose au Conseil de faire étudier par M. HELDER ce projet de station de recherche et de centre d'initiation à la recherche. Il est décidé par le Conseil que la mission de M. HELDER durera 10 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril, celle-ci peut bénéficier de subventions.

# *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

## **Rappel de la procédure par M. LHUILLIER**

Un appel à candidature de maîtrise d'œuvre a été lancé. Les cabinets GOTTARDI-HALLEUX-CLAUDEL, CREATIME et PAULET Bertrand ont été retenus.

L'équipe devra élaborer le projet architectural, scénographique et paysager du centre grand public. Au vu de ce projet et de l'étude de faisabilité économique qui sera réalisée par ODYSSEE CONCEPT, les élus de l'Argonne Ardennaise se prononceront sur la réalisation du projet.

Après une question de M. LAURENT-CHAUVET, M. HELDER précise que les financements de ce projet sont à définir. Le Conseil Régional, la Délégation Nationale de la Recherche seraient vraisemblablement prêts à participer au financement de ce centre.

M. GROFF informe que la Caisse des Dépôts et Consignations vient de bénéficier d'une enveloppe pour ce type d'opérations et semble intéressée pour y participer.

## **4) Parc d'Activités Economiques**

M. VINCENT, Ingénieur TP à la Direction Départementale de l'Equipement, expose le déroulement du chantier du parc d'activités économiques de Buzancy.

Le chantier a débuté le 19 janvier 1999. Toutefois, les conditions atmosphériques particulièrement défavorables ont eu des conséquences importantes sur le déroulement du chantier.

D'une part, une forte montée de la nappe phréatique a conduit à envisager un drainage de la zone beaucoup plus important que prévu. D'autre part, les précipitations ont interdit la réutilisation de certains déblais en remblais. Il est donc nécessaire d'utiliser des remblais d'apport.

Cette augmentation de la masse des travaux conduit à une augmentation du montant du marché qui passe de 1 199 890 F. Hors Taxes à 1 262 350 F Hors Taxes.

M. SIGNORET précise que cette augmentation ne modifie pas l'enveloppe budgétaire prévue car la suppression du poste d'insertion dans l'environnement d'un montant de 33 478.56 francs TTC permet d'effectuer une compensation.

## **5) Compte administratif 1998 – Modifications budgétaires**

M. SIGNORET, Président de la commission des Finances présente le compte administratif 1998. Les comptes de la section de fonctionnement sont arrêtés avec un total de 2 989 703 francs en dépenses et 3 866 745 francs en recettes, soit un excédent de clôture de 877 041 francs.

Les comptes de la section d'investissement sont arrêtés avec 114 175 francs en dépenses et 0 francs en recettes, soit un déficit de clôture de 114 175 francs.

M. SIGNORET propose au Conseil de Communauté de combler le déficit d'investissement en affectant la somme de 114 175 francs à l'article 1068 du budget 1999. Le solde restant, d'un montant de 762 867 francs, est affecté à la section de fonctionnement du budget 1999 (voir les répartitions en annexe). Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Après la sortie de Monsieur le Président de séance, le Conseil de Communauté approuve à l'unanimité ce compte administratif 1998.

M. GROFF précise que le Contingent d'Aide Sociale a subi une hausse plus importante que prévue. En effet, 2 145 000 F avaient été budgétés et en réalité, le montant exact s'élève à 2 308 381 F, soit une augmentation de 163 381 F. Cette augmentation est due à la modification des critères de répartition pris en compte dans la méthode de calcul et à un solde 98 beaucoup plus important que prévu.

Les contributions directes effectivement recouvertes sont supérieures de 96 401 F par rapport aux sommes budgétées bien que les taux soient strictement identiques à ceux de l'année précédente.

En effet, 2 776 543 F étaient prévus alors que le produit réel est de 2 872 944 F. Cette situation est la résultante de l'évolution positive des bases.

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

### **6) Présentation du projet de fête de l'an 2000**

Madame GEILLE, présidente de la commission "Vie sociale et culturelle" présente le projet de fête de l'an 2000.

En effet, la commission "Vie sociale et culturelle" propose d'organiser une fête pour célébrer le passage à l'an 2000 dont l'objectif consisterait à apprendre à se connaître et à mettre en valeur les forces vives de notre territoire.

Cette fête pourrait être prévue le 17 et 18 juin 2000 à Machault.

M. CUIF précise que la date du 17 et 18 juin concerne la fête patronale de la commune de CAUROY. Mme GEILLE décide de déterminer une autre date pour l'organisation de cette fête.

Le programme n'est pas encore clairement défini mais il pourrait concerner :

- une exposition de photographies sur l'Argonne d'hier et d'aujourd'hui
- un concours d'arrondissement d'élevage bovin et hippique
- un tournoi de football
- une soirée dansante accompagnée d'un feu d'artifice

Les associations de l'Argonne Ardennaise seront invitées à une réunion de présentation du projet. Elles devront donner leur accord pour participer à la réalisation de cette fête.

Il est entendu que cette manifestation n'aura pas lieu si les associations ne se mobilisent pas.

M. GROFF pense qu'il faut laisser cette commission affiner le projet.

### **7) Présentation du projet de génétique bovine**

M. MALVAUX présente ensuite les travaux de la commission "Agriculture et Ruralité" qui concerne :

#### *a) Ferme de démonstration – Vitrine pour la promotion des viandes bovines de qualité*

Le projet est actuellement en attente. En effet, le cahier des charges concernant l'itinéraire d'élevage des femelles bouchères dans des objectifs de qualité définis (poids de carcasse, état d'engraissement, saveur, goût, ...) doit être présenté par M. JOLY, responsable du secteur viande chez Euro luz.

#### *b) Amélioration et promotion de la génétique bovine*

L'idée consiste à fédérer un maximum d'éleveurs autour du projet d'amélioration génétique. Le groupe de travail a proposé la création d'un G.I.E. toutefois plusieurs points sont à définir clairement.

#### *c) Diversification : produits de terroir et petit artisanat*

La commission a constaté qu'il existe dans chaque village un cas de diversification. Il s'agirait donc de recenser les porteurs de projets afin de les aider, de les accompagner, de favoriser l'émergence de projets novateurs.

A ce titre, M. GROFF précise que Messieurs BOURE et MALVAUX, membres de la commission "Agriculture et Ruralité", M. PETITDAN, Technicien à la Chambre d'Agriculture se sont rendus en Belgique dans le but de mener une étude sur des projets de diversifications originaux. La somme de 948,00 francs, correspondant aux frais engendrés par cette journée, est avancée par la Chambre d'Agriculture. Le Président propose au Conseil de rembourser cette somme à la Chambre d'Agriculture. La décision est prise à l'unanimité.

# *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

## **Questions diverses**

### *a) Demande de subvention*

L'Association Ardennaise de Tracteur Pulling sollicite une subvention pour l'organisation du championnat d'Europe de Tracteur Pulling du 04 et 05 septembre prochain à Bouconville.

La commission "Vie sociale et culturelle" propose d'allouer une subvention de 10 000 francs.

M. GROFF suggère que le logo de la Communauté de Communes figure sur le site du championnat à Bouconville.

L'attribution d'une subvention de 10 000 francs est acceptée à l'unanimité.

### *b) Aménagement d'un local commercial en multiservices avec boulangerie à Machault*

M. GROFF informe le Conseil que la commune de Machault sollicite la communauté de communes pour la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation d'un local commercial.

Il s'agirait de créer un multiservices avec boulangerie à Machault.

M. GROFF souhaite que la commission "Développement économique" travaille sur ce projet avant de se prononcer.

### *c) Projet de territoire : groupe de travail*

M. GROFF présente la liste provisoire du groupe de travail réunissant des élus de l'Argonne Ardennaise, des acteurs socioprofessionnels et des acteurs associatifs. Des représentants de l'Etat pourraient y être associés également.

M. GUERIN demande à la communauté de communes de soutenir un projet de navettes en bus entre Vouziers et Charleville et Vouziers et Reims.

M. GROFF précise que la Communauté de Communes n'a pas la compétence en matière de transports mais un tel projet peut être appuyé.

Plus aucune question n'est posée. Le Président lève la séance à 21 h 45.

Le 25 mars 1999

Le Secrétaire,

Le Président,

Philippe ETIENNE

Patrice GROFF

# **ANNEXES**



## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 1999

DECISIONS MODIFICATIVES

<i>RECETTES</i>						
LIBELLE	Section	Article	Intitulé	Rappel B.P. 99	DM n°1	Budget 1999 après modification
<b>Report de l'excédent 1998</b>	Fonctionnement	002	Excédents 1998 reportés	0 F	+762 866 F	762 866 F
<b>Contributions directes</b>	Fonctionnement	7311	Contributions directes	2 776 543 F	+ 96 401 F	2 872 944 F
<b>Total général du budget</b>				<b>5 320 622 F</b>	<b>859 267 F</b>	<b>6 179 889 F</b>
<i>DEPENSES</i>						
LIBELLE	Section	Article	Intitulé	Rappel B.P. 99	DM n°1	Budget 1999 après modification
<b>Contingent d'aide sociale</b>	Fonctionnement	6552	Contingent d'aide sociale	2 145 000 F	+ 163 381 F	2 308 381 F
<b>Actions d'accompagnement OPAH</b>	Fonctionnement	6572	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	0 F	+ 290 000 F	290 000 F
<b>Subvention Tracteur Pulling</b>	Fonctionnement	6574	Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0 F	+ 10 000 F	10 000 F
<b>Equilibre du budget</b>	Fonctionnement	678	Autres charges exceptionnelles	354 970 F	+ 395 886 F	750 856 F
<b>Total général du budget</b>				<b>5 320 622 F</b>	<b>859 267 F</b>	<b>6 179 889 F</b>

# Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

## UN PROJET ... PLUSIEURS SITES

### 1) CENTRE D'ACCUEIL ET DE DECOUVERTE GRAND PUBLIC - BOIS DE ROUCY

<i><u>Espace couvert (environ 1000 m<sup>2</sup>)</u></i>	<i><u>Espace plein air (environ 10 ha)</u></i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil - information des visiteurs, boutique, cafétéria, lieu de rencontre</li></ul> <p>Expositions faisant appel aux technologies nouvelles de présentation scénographique sur les thèmes de la vie nocturne de la nature (du crépuscule à l'aube) et des paysages (renvoi vers les sites et parcours de découverte du territoire)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grande terrasse et aires de jeux et de détente</li><li>• Jeux de piste basés sur les 5 sens</li><li>• Sentier d'interprétation (avec animaux vivants tels que renard, blaireau, martre)</li><li>• Passerelle d'accès aux sentiers balisés de la grande forêt (VTT et pédestre)</li></ul>

### 2) CENTRE DE RECHERCHE ET D'INITIATION A LA NATURE A BOULT AUX BOIS

- Création d'un centre de recherche sur l'écoéthologie en partenariat avec des universités françaises et belges (accueil d'une vingtaine de chercheurs et de stagiaires)
- Salle d'animation pédagogique
- Aménagement d'un hébergement d'accueil de groupes et de stagiaires
- Développement des programmes d'initiation et des sorties (ou autres animations) notamment sorties nocturnes, lecture du paysage, radio pistage des animaux, initiation à la recherche

### 3) SITES ET PARCOURS DE DECOUVERTE DU TERRITOIRE

- Vieil étang de Bairon : parcours de découverte et d'observation des oiseaux
- Vallées de l'Aisne et de l'Aire : parcours de découverte et de pêche
- Points de vue et circuits de "lecture du paysage" :
  - Mise en valeur des circuits en forêt d'Argonne
  - Aménagement de points de vue sur la côte ou les Monts de Champagne
- Pôle équestre de Buzancy :
  - Centre équestre de randonnée
  - Maison du Cheval Ardennais

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

### **LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE DE CLIENTELE**

↳ Parmi tous les thèmes de découverte proposés, la nature est le thème le plus demandé :

Nature	74 %
Histoire	50 %
Faune / Flore	46 %
Sciences / techniques	14 %

↳ 82 % des touristes potentiels se déclarent "intéressés" par le pôle nature dont 36 % "très intéressés"

↳ 68 % des interviewés envisagent un déplacement supérieur à 30 minutes pour visiter le pôle nature ;  
39 % acceptent un déplacement supérieur à 1 heure

↳ 54 % des personnes interrogées souhaitent un hébergement à proximité du site

### **LE PROGRAMME DU CENTRE GRAND PUBLIC – BOIS DE ROUCY**

1. ACCUEIL
2. EXPO PERMANENTE
3. EXPO TEMPORAIRE
4. RENCONTRES
5. UN LIEU DE RESTAURATION LEGERE
6. UN ESPACE EXTERIEUR

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

### **UN ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PERMANENT**

Thèmes développés	Objectifs	Moyens
<b>LE JOUR</b>		
Les paysages de l'Argonne (où sommes-nous ?) - Massif forestier d'Argonne - Openfields champenois - Vallées de l'Aisne et de l'Aire - La cuesta d'Argonne - Etang de Bairon, son histoire - Tourbières de Germont	- Montrer la diversité des paysages ardennais - Apprendre à "lire" les paysages par des approches diverses : géographie, géologie, histoire, ethnographie	- Film panoramique sur écrans à 180 ° avec 5 vidéo projecteurs qui restituent une image en 3 dimensions  - Maquettes  Jeux ludiques et interactifs
<b>LA NUIT, DU CREPUSCULE A L'AUBE</b>		
La nature, du crépuscule à l'aube  La nuit, la nature redevient un champ libre pour la faune sauvage	Montrer ce qui n'est pas habituellement perceptible : activité nocturne des animaux Faire ressentir l'éveil des sens (sons, odeurs, vision nocturne, toucher) aiguisés par une perception de nuit inhabituelle La grande faune, les oiseaux, petits mammifères et leurs comportements la nuit Pédagogie d'approche des animaux	décors symbolisant une déclinaison de paysages, forêt, lisière, colline La progression du parcours suit celle de la nuit, du crépuscule à l'aube : travail sur évolution des ambiances lumineuses, sons, odeurs Evènements produits selon les réactions du public : apparition ou disparition d'animaux, vision de scènes inattendues ... (images fixes, films)
La découverte par l'observation en direct d'animaux	- Faire vivre en direct la vie cachée des animaux : renard, blaireau, ...	- Retransmission d'images nocturnes prises au moyen de caméras infrarouge
La découverte par l'observation d'animaux en captivité	- Montrer le comportement d'animaux vivants en situation nocturne	- Des petits rongeurs en vivarium
Approche pédagogique de la vie nocturne des animaux	- Après l'observation, l'interprétation et des commentaires basés sur des études scientifiques peu divulguées	- Moyens muséographiques - Dioramas - Reconstitution de terriers - Jeux interactifs et ludiques
<b>RETOUR AU JOUR</b>		
Promotion du territoire	La sortie de cet espace débouche dans la partie de l'accueil qui présente les possibilités touristiques de l'Argonne Ardennaise	

## *Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise*

### EVALUATION DE LA FREQUENTATION

#### FREQUENTATION "GROUPES"

ANNEE	SCOLAIRES	3 <sup>ème</sup> AGE	EXCURSIONNISTES	TOTAL
1	3 400	1 560	3 000	7 960
2	7 130	3 120	6 840	17 090
3	13 600	9 360	9 000	31 960

#### FREQUENTATION "INDIVIDUELS"

ANNEE	RESIDENTS	TOURISTES	TOTAL	TOTAL GENERAL
1	1 900	7 200	9 100	17 060
2	2 850	10 800	13 650	30 740
3	3 900	14 500	18 400	50 360